

BARBY *Flash spécial n°100*





Le mot du Maire

Christophe Pierreton

Chères Barbysiennes chers Barbysiens, Le mois de septembre est synonyme de toutes les rentrées. Ces reprises n'ont pu s'opérer comme à l'accoutumée à cause de la COVID 19. Cette période particulière nous demande de reconsidérer nos habitudes, notre quotidien et de respecter les gestes barrières tout en reprenant nos projets.

L'incendie accidentel d'une partie de l'école maternelle pendant l'été a également perturbé la rentrée scolaire. Malgré cet incident, les quatre classes de maternelle ont été accueillies le 1er septembre : deux classes ont été réparties dans les locaux de l'école élémentaire et les deux autres classes au centre de loisirs des Mouettes. Tous les élèves ont retrouvé le chemin de l'école dans de bonnes conditions. L'organisation va évoluer après les vacances de la Toussaint avec l'installation de modules permettant de regrouper toutes les classes de maternelle sur un même site. Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la réussite de cette rentrée et particulièrement l'équipe enseignante qui a fait un travail exceptionnel.

Rentrée du bureau de poste également avec l'augmentation des horaires depuis le 14 septembre avec le passage de 11 heures à 21 heures d'ouverture hebdomadaire. Je remercie les bénévoles qui s'engagent pour assurer un service qui sans eux ne pourrait se faire sur une telle amplitude.

La rentrée sera aussi l'occasion de vous retrouver lors de la première réunion publique générale qui aura lieu le mercredi 7 octobre à 18h30 à la salle des fêtes. L'équipe municipale vous présentera les sujets du programme qui seront mis en place dans les prochains mois.

Pour rester en lien, je vous invite à envoyer votre adresse courriel à mairie@barby73.fr et venir nous retrouver aux événements dont les dates figurent sur notre agenda.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette édition spéciale N°100 du Barby Flash qui vous retrace quelques grandes lignes de l'histoire de Barby à travers différents témoignages.

La rentrée scolaire

Pages 3 et 4

Les rendez-vous du mois d'octobre :

- Réunion publique générale
- Inauguration de la chaufferie

Page 5

Spécial numéro 100

Pages 7 à 11

LES ÉCOLES

L'école maternelle a subi un incendie important le mercredi 29 juillet dernier. Cet incendie accidentel est dû à l'intervention d'une entreprise pendant la réfection du toit.

Les directrices et leurs équipes, l'inspectrice de l'éducation nationale, les élus, les services municipaux ont travaillé ensemble dès le lendemain de l'incendie pour préparer la rentrée scolaire. Tous les élèves ont été accueillis le mardi 1^{er} septembre.

Ce fut une rentrée particulière. Si tous les élèves de l'élémentaire ont retrouvé leur école, ceux de la maternelle ont été répartis sur 2 sites : l'école élémentaire pour les grands, le bâtiment « Les Mouettes » pour les plus jeunes, bâtiment qu'ils partagent avec les services périscolaires et le centre de loisirs.

Tout a été mis en œuvre pour assurer la sécurité, la sérénité et le confort de tous, même si les changements demandent à chacun un effort d'adaptation, de partage et de solidarité. Seules les capacités d'accueil du restaurant scolaire et de la salle de sieste pour les plus petits sont légèrement réduites.

Après les vacances de Toussaint, une installation modulaire devrait permettre de retrouver la capacité normale.

Après ce travail intense, les conditions sont réunies pour que les élèves, les enseignants et les familles passent une bonne année scolaire.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Elle a débuté le mardi 1^{er} septembre. Le protocole sanitaire nécessité par la lutte contre la COVID 19 est toujours en vigueur.

- École maternelle : LE MANÈGE

L'équipe d'enseignantes reste stable. 108 élèves sont inscrits cette année.

Directrice : Madame Nathalie VINOY

- 31 élèves dont 19 de petite section et 12 de moyenne section dans la classe de Madame ZECCHINI

- 29 élèves dont 19 de petite section et 10 de moyenne section dans la classe de Mesdames COLLOMBIER et TIVOLLI

- 23 élèves dont 6 de moyenne section et 17 de grande section dans la classe de Mesdames BATTISTELLA et TIVOLLI

- 25 élèves de grande section dans la classe de Mesdames VINOY et TIVOLLI

- École élémentaire : SIMONE VEIL

3 nouvelles enseignantes viennent rejoindre l'équipe en place, Mesdames BRIARD, GONTARD et GUICHERD. 153 élèves sont accueillis cette année.

Directrice : Madame Céline ROULIER

- 12 élèves dans la classe ULIS école de Madame GUICHERD. Ces élèves sont inscrits dans leur classe d'âge et sont intégrés dans des classes en fonction des activités.

- 17 élèves de CP dans la classe de Mesdames BARTH et ROULIER

- 24 élèves de CE1 dans la classe de Madame SIMON

- 23 élèves dont 15 de CE1 et 8 de CE2 dans la classe de Madame BRIARD

- 21 élèves de CE1 dans la classe de Monsieur LHERMEY

- 21 élèves dont 9 de CE2 et 12 de CM1 dans la classe de Madame GONTARD

- 23 élèves dont 6 de CM1 et 17 de CM2 dans la classe de Monsieur LANNOY

- 23 élèves dont 8 de CM1 et 15 de CM2 dans la classe de Madame COHIDON

- RASED

Psychologue scolaire :
Madame LEPREUX.

Maître E : Monsieur GODINO



M. Lavis, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN)

Mme Roulier, Directrice de l'école élémentaire Simone Veil

Mme Chéry, Inspectrice de l'éducation Nationale

Mme Merle, Adjointe aux affaires scolaires

LA COMMUNE S'ENGAGE POUR LES ÉLÈVES

- Portail famille

Pour accompagner les familles dans l'organisation de la journée de l'enfant, la commune met à la disposition un certain nombre de services, notamment un « **Portail famille** » via internet.

- **Restaurant scolaire** : les enfants sont accueillis et emmenés au bâtiment « Les Mouettes », où se situent les salles de restauration et les espaces de service (cuisine, plonge). La restauration est confiée à une entreprise locale qui assure 50 % d'alimentation bio et des produits locaux ; chaque semaine un repas végétarien est servi.

- **Études surveillées** : 3 jours par semaine, une cinquantaine d'élèves peut participer aux études encadrées par un enseignant.

- **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** : la semaine scolaire se déroule sur 4 jours et demi à Barby, comme le prévoit la loi. Les élèves ont classe le mercredi matin.

Le vendredi après-midi étant ainsi libéré la commune propose des TAP : différentes activités sportives, culturelles, artistiques encadrées par des intervenants qualifiés. À l'école élémentaire des études surveillées sont organisées 3 soirs par semaine, encadrées pour la plupart par des enseignants.

- **Informatique** : Pour permettre aux enseignants de travailler de façon interactive avec leurs élèves et d'utiliser les technologies nouvelles, chaque classe de l'école élémentaire dispose d'un équipement numérique. Une classe mobile de 26 ordinateurs est également à disposition des enseignants et de leurs élèves.

COLLÈGE JEAN MERMOZ

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les 164 élèves de 6ème ont été accueillis toute la journée du mardi 1er septembre de 9h à 16h30. Ils ont fait la connaissance des équipes du collège. La journée a été rythmée par un jeu de piste dans le collège, un déjeuner au self ainsi que la rencontre avec tous les personnels de l'établissement.

Les 410 élèves de 5ème, 4ème et 3ème ont fait leur rentrée le mercredi 2 septembre. M. Pierreton, Maire de Barby, et Mme Merle, adjointe au scolaire, étaient présents. Depuis jeudi 3 septembre, les cours se déroulent normalement selon l'emploi du temps provisoire et les élèves sont à l'écoute des nouvelles consignes (port du masque, sens de circulation dans les couloirs, protocole à la demi-pension). L'ensemble des professeurs est présent, c'est pourquoi nous pouvons parler d'une rentrée 2020 réussie ! Cette année le collège compte 574 élèves, 32 de plus que l'année dernière. L'augmentation est constante depuis plusieurs années, le collège arrive maintenant en limite de capacité.

La principale, Sophie Cayeux remercie les élèves et leurs parents pour leur confiance et l'ensemble du personnel du Collège pour leur aide dans l'organisation de cette rentrée bien particulière.

Sophie CAYEUX, Principale - Sandrine DINTROUX, Principale Adjointe - Nicole SEMERARO, Adjointe Gestionnaire - Régis BENAMARA, CPE.



La rentrée au collège

Bus-Ecole

Vendredi 11 septembre, les élèves du bus-école et leurs parents ont fait leur rentrée l'après-midi au collège Jean Mermoz de Barby. Ils ont été accueillis par l'équipe de direction du collège, le maire Christophe Pierreton, Christophe Clergeot, directeur du collège Notre-Dame-de-la-Villette, des représentants de l'inspection académique, des membres de la Sasson et par leurs deux enseignantes, Mmes Kergus et Saez. Tous ont réservé un accueil chaleureux aux collégiens. Sandrine Cayeux, principale, a précisé que l'effectif était en constante augmentation, preuve du succès de ce dispositif : 34 élèves sont inscrits pour cette année 2020.

Rappelons que le bus-école s'adresse aux enfants des gens du voyage qui ne sont pas scolarisés à temps plein et qui bénéficient d'un enseignement adapté en fonction de leurs besoins.



La rentrée des élèves du bus-école

LES RENDEZ-VOUS DU MOIS D'OCTOBRE

Vous êtes conviés à la REUNION PUBLIQUE qui se tiendra le mercredi 7 octobre à 18h30 à la salle des fêtes

Cette réunion sera l'occasion de vous retrouver et d'échanger sur les thèmes de proximité :

- ✓ Extinction de l'éclairage public
- ✓ Zone non-fumeur dans l'espace public
- ✓ École maternelle
- ✓ Infos Centre Bourg
- ✓ Projet du Clos Gaillard - Poulailier partagé – Espace canin
- ✓ Inauguration de la chaufferie
- ✓ Phasage de la rénovation du centre de loisirs Les Mouettes
- ✓ Prime Vélo Assistance Électrique
- ✓ Page facebook et communication

INAUGURATION DE LA CHAUFFERIE – 15 et 16 octobre

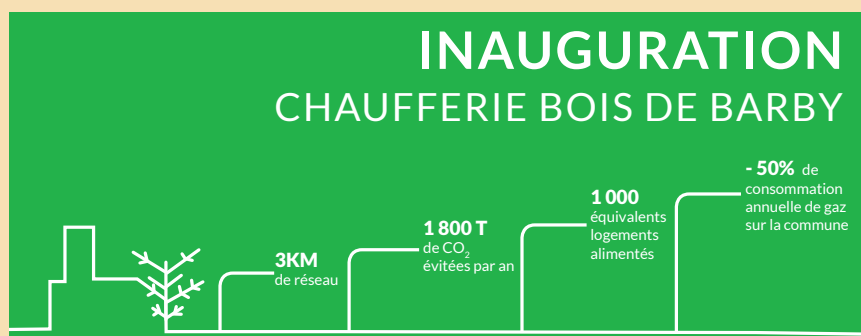
JEUDI 15 OCTOBRE

10h : Discours officiels

11h : Inauguration de l'installation et visite (par groupes de 10)

14h à 16h : visite des scolaires

16h à 18h : pour le grand public (sur inscription en Mairie)



VENDREDI 16 OCTOBRE

de 8h30 à 12h et de 14h à 16h : visite des scolaires

16h à 18h : pour le grand public (sur inscription en Mairie)



**Règles sanitaires impératives avec groupes de 10 au maximum.
Créneaux de 30 min incluant le temps de désinfection des casques / coques**

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Vous désirez recevoir sous forme numérique votre Barby Flash, l'agenda mensuel, un courrier relatif à des travaux dans votre quartier ou toute autre information.

Vous pouvez en faire la demande à l'adresse mail : mairie@barby73.fr en précisant votre adresse postale complète.

LES DOSSIERS EN COURS

Le point après l'incendie de l'école maternelle

Grâce à l'action des pompiers, l'incendie ne s'est pas propagé à l'ensemble du bâtiment. L'entreprise en cause a reconnu sa responsabilité accidentelle dans cet incendie et s'excuse des dégâts causés et des répercussions. Sans délai, la commune a missionné un laboratoire d'analyses indépendant pour réaliser des prélèvements à l'extérieur et à l'intérieur de l'école, afin de mesurer une éventuelle pollution. Les résultats d'analyse sont tous négatifs à l'amiante dans l'air et sur les surfaces (résultats consultables en mairie). Avec l'ensemble des services concernés (Éducation nationale, services municipaux, SICSAL), la commune a travaillé pour préparer la rentrée scolaire de septembre. Des réaménagements de salles ont permis d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Les quatre classes de maternelle se répartissent sur les sites de l'école élémentaire et des Mouettes à partir du 1er septembre. À la rentrée des vacances de la Toussaint, des modules permettront d'accueillir les élèves de l'école maternelle sur un seul site.



Les dégâts causés par l'incendie à l'école maternelle Le Manège

Aménagement du Clos Gaillard

L'esplanade du clos Gaillard n'était jusqu'à présent qu'un terrain stabilisé équipé seulement de jeux pour petits et d'une aire multisports réservée aux plus grands. Désormais, cet espace a connu un réaménagement pour lequel les travaux viennent de se terminer. Ce réaménagement va bouleverser la physionomie de cet espace. Des équipements ont été mis en place, de quoi satisfaire les habitants du quartier, mais également destinés à tous les habitants de la commune.

L'idée principale est tout d'abord de casser l'uniformité de ce lieu en créant des tertres enherbés, de différentes hauteurs, où subsisteront toujours des cheminements en matériau stabilisé. La terre nécessaire à la réalisation de ces ouvrages a été récupérée des chantiers en cours sur la commune ou de lieux proches. L'équipement principal de ce lieu est, sans aucun doute, **la tyrolienne**, qui devrait plaire aux enfants. **Trois terrains de pétanque** bien identifiés par des rondins bois, une table de ping-pong et **deux bornes fontaines eau** sont également installés. En partie sud, sur la zone actuellement de prairie, **une installation type « parcours du combattant »** sera mis en place du côté sud. Mais l'originalité de ce projet est la réalisation **d'un espace canin clos** par des ganivelles (clôtures bois) et portillons d'entrée où les chiens ont désormais la possibilité de courir librement sous la responsabilité de leurs maîtres.

Un poulailler ainsi qu'un verger jardins partagés sont en projet. Cette seconde phase d'équipements est prévue derrière l'ancien cimetière et elle terminera cette réhabilitation. L'ensemble des travaux est subventionné à hauteur de 50 % par Grand Chambéry, au titre de la politique de la ville.



La tyrolienne installée cet été au clos Gaillard



Inauguration de l'espace canin au clos Gaillard

La nouvelle signalétique

Une nouvelle signalétique a été mise en place à l'entrée de la commune. Dans le cadre d'une politique de soutien aux acteurs économiques, commerçants, artisans, entreprises et services, de nouveaux panneaux accueillent et orientent les visiteurs et les Barbysiens.



La signalétique d'entrée de ville

Barby

spécial 100^{ème} Flash



BARBY COMMUNE VIVANTE ET BARBY FLASH

« Vous avez certainement remarqué une nouvelle tonalité dans la présentation de ce BARBY Flash. Nouvelle couverture, présentation aérée, nombre de pages... Cette édition particulière est la 100^{ème} de ce bulletin municipal. Retour en arrière sur un bulletin qui a pris naissance dans les années soixante.

Janvier 1966, lancement de « BARBY, Commune Vivante ». Sous l'égide de Louis Besson, les informations municipales se présentent sous la forme d'un document dactylographié, ronéotypé de quelques pages avec un rythme de parution annuel. 26 numéros ont été publiés pendant les 30 ans de parution puisqu'ensuite il avait été poursuivi par Roland Tissot.

« BARBY, Commune Vivante » aura été le témoin de la transformation de Barby comme en attestent quelques témoignages repris ci-dessous.

Octobre 1995, lancement du numéro 1 du « BARBY Flash ». C'est un format sobre de 4 pages, manuscrit et

dactylographié, imprimé en mairie et dont la fréquence de parution semestrielle évoluera à trimestrielle.

Mai 2008, des changements s'opèrent à nouveau. Le format reste toutefois un 4 pages, mais la grande nouveauté réside dans l'impression du document en couleur et l'insertion de photographies. Dès lors, cette publication évoluera dans son nombre de pages, les 8 pages devenant la norme en conservant le rythme trimestriel.

Vous trouverez dans ce numéro quelques témoignages des artisans de cette communication sur notre commune, (Louis Besson, Yvan Huyghe, Jean-Noël Boutet de Monvel, Didier Fantin), des extraits de ces publications ainsi que quelques photos, qui, sans être exhaustifs, sont les témoins de l'évolution de la commune. Ayant repris la responsabilité de la communication en 2017, je poursuis ce travail avec le souci de toujours mieux informer les habitants de Barby ».

Michel Roux

Témoignage de Louis BESSON, Maire de 1965 à 1989

« Ainsi « BARBY FLASH » va publier son numéro 100 et, à cette occasion, les jeunes élus de Barby se souviennent que cette publication a relayé « Commune Vivante ». Aussi, me demandent-ils d'en relater l'origine, ce que je fais bien volontiers. Le premier numéro de « Commune Vivante » est paru au début de 1966, quelques mois après les municipales qui s'étaient terminées par un « troisième tour », le 29 août 1965 ; les élections qui avaient concerné 11 élus car le dernier recensement avait dénombré... 328 habitants. « Commune Vivante » était l'expression d'un souhait et non d'une réalité, d'une espérance et pas de sa concrétisation. Barby était alors contrainte de « grandir », seule ou avec telle ou telle commune voisine. En effet, elle était la moins peuplée, et la plus pauvre de toutes les communes du Syndicat Intercommunal, et celui-ci, créé en 1957, n'était pas l'expression d'une solidarité rurale, mais celle d'une volonté de croissance urbaine. Créé sur l'insistance du Préfet, Barby y avait été incorporée comme une douzaine d'autres communes, dont Chambéry, toutes préalablement incluses dans le « Groupement d'Urbanisme » de Chambéry !

Dès 1960, deux d'entre elles avaient fusionné avec Chambéry : Bissy et Chambéry-le-Vieux, et d'autres étaient sollicitées pour suivre le même mouvement.

En 1966, Bassens, dont le maire de l'époque, Jean Perrier, redoutait cette perspective, préféra se tourner vers Saint-Alban-Leysses mais, pensant une coopération plus facile à trois communes que dans un face-à-face à deux, il sollicita Barby pour faire le même choix. Cette perspective n'a pas pu prospérer car Saint-Alban-Leysses a refusé toute fusion. J'ai su, bien plus tard, que c'était sur les conseils de La Ravoire...

À l'époque, les premiers enfants de Féjazz étaient accueillis à l'école de Barby, comme quelques-uns des confins Leysses-Barby, d'ailleurs.

À défaut de fusion, ne fallait-il pas alors envisager de revoir les « limites historiques » de la petite commune Barby ? La réponse n'a pas tardé, et elle a été, elle aussi, négative : même avec une population largement nouvelle, chacun devait rester dans le « chez soi communal » que lui avait préparé le Moyen Âge ! Ne pouvant ni fusionner, ni s'agrandir, Barby n'avait que l'unique choix de devenir une « Commune Vivante ». Sur un budget dérisoire de 50 000 francs, il fallait verser 20 000 francs à l'intercommunalité chambérienne. C'était donc 40 % d'un très petit budget pour un syndicat qui n'assurait encore aucun service à Barby, et augmenter la population était la seule issue possible, puisqu'accueillir de nouveaux contribuables était la condition de la survie de la commune ! Comme le développement, rapide et sans moyens, pose nombre de problèmes difficiles, d'équipements, de foncier, de réseaux, de services, il était important de proposer la tenue de « réunions-débats ». Mais tous les citoyens ne peuvent se déplacer et il fallait bien disposer d'un support de communication, fût-il modeste, pour avoir, avec eux une sorte de « trait d'union ». Ce fut bien là l'un des premiers objectifs de « COMMUNE VIVANTE », qui a ainsi, progressivement, pris toute sa part à faire de Barby une commune réellement vivante. Bravo et merci aux équipes municipales successives d'y avoir été vigilantes et d'être parvenues, comme ce numéro 100 le démontre, à conjuguer information, dynamisme et participation au service des barbysiennes et barbysiens, et de la citoyenneté ! »



Barby en 1965

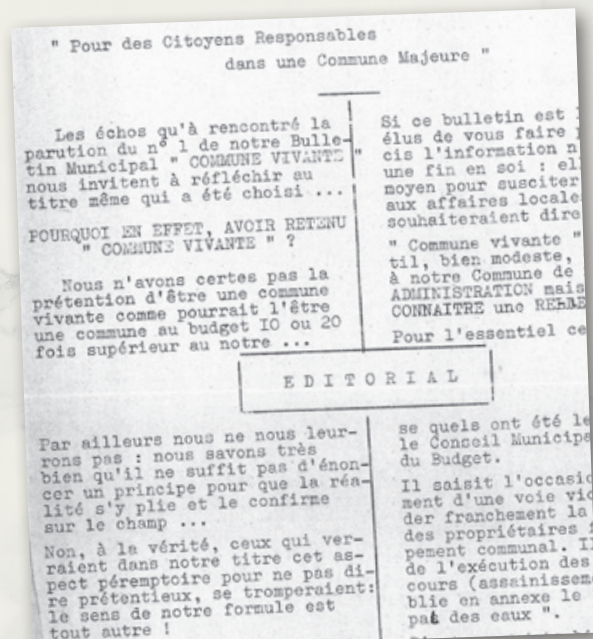
BARBY COMMUNE VIVANTE ET BARBY FLASH

Témoignage d'Yvan Huyghe, Conseiller Municipal en charge de la Communication de 1995 à 2002

« Sous l'égide de Roland TISSOT alors maire de Barby, le conseil municipal s'était fixé entre autres objectifs, celui d'améliorer sa communication vis-à-vis des habitants de la commune.

Un groupe de travail avait été constitué parmi les conseillers avec comme feuille de route : proposer une solution permettant de transmettre à la population des informations apérioriques, rapides, utiles et claires.

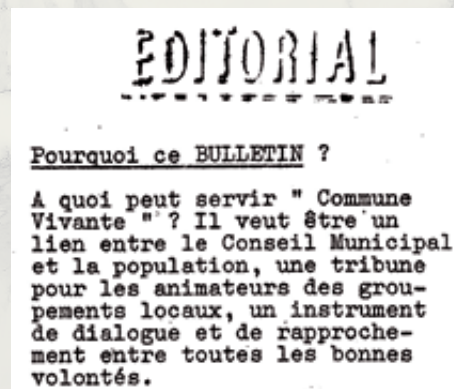
Un support papier format A3 replié en quatre pages A4 a vite fait l'unanimité des participants. Il fallait baptiser cette « feuille de chou ». Un journal d'informations rapides à destination des Barbysiens... le BARBY Flash était né et quel plaisir de voir qu'après toutes ses années il constitue toujours un trait d'union attendu et apprécié entre les élus et la population ».



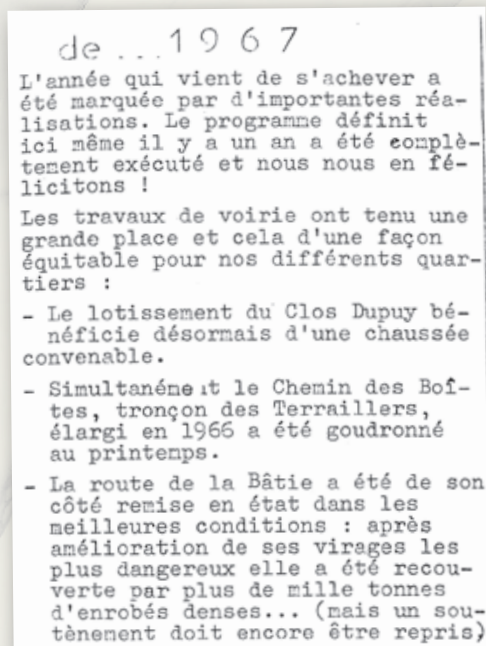
Édito d'avril 1966



Le déplacement de 3 villas à l'automne 1968 en vue de la réalisation du Clos Besson



La zone artisanale, le quartier des Epinettes et la construction du collège dans les années 1980



BARBY COMMUNE VIVANTE ET BARBY FLASH

Une naissance attendue !

L'amicale Sportive de BARBY est née. Il s'agit d'une Société omni-sports qui, placée sous la présidence d'Honneur du Maire, verra au fil des mois, augmenter le nombre de ses Sections et celui de ses Membres. Voici comment la 1ère section de l'A.S.B., celle du foot-ball a vu le jour :

- En Mars 1969 M. René LAZARET essaie de fonder une section de foot-ball. Après de nombreuses démarches il y arrive, assisté de Messieurs BESSON-REVEL- et BERGER. Cette Section est formée de jeunes et de quelques éléments un peu moins jeunes.



Le hangar municipal, avec son matériel moderne.

ANNEE 1980

Evolution de la population : elle s'est multipliée par 10 en 15 ans.

1965 : 400 habitants
1980 : 3 850 habitants



L'école blanche construite en 1955

Témoignage de Jean-Noël Boutet de Monvel, Adjoint au Maire de 2001 à 2014

« Lors du 14ème Congrès des Maires qui a eu lieu en novembre 2011 à Paris, où j'accompagnai pour représenter la Commune, Catherine Chappuis, Maire, j'ai eu l'occasion de participer à une table ronde destinée à faire le point et à échanger sur les moyens de communication des communes avec leurs administrés. J'étais alors Adjoint chargé de la Communication et notamment de la conception et de la mise en forme du Barby Flash. Après analyse d'un questionnaire suivi de débats, une très nette majorité des participants s'est prononcée favorablement pour l'utilisation prioritaire d'un bulletin écrit périodique de préférence à d'autres moyens de communication utiles mais complémentaires (messages électroniques, panneaux lumineux, réunions publiques sur l'ensemble de la commune ou spécifiques à certains quartiers ou à certains problèmes).

Fallait-il y voir l'application de l'adage selon lequel « Les paroles s'envolent, mais les écrits restent » ou, plus précisément l'attachement toujours vivace chez nombre de nos concitoyens (notamment les plus âgés) à des médias traditionnels qui résistent à l'inflation des déferlements de messages informatiques et de bombardements répétitifs par la publicité ? Toujours est-il que je me souviens bien de cette position. Je souhaite, en conséquence, longue vie au Barby Flash. »

BARBY COMMUNE VIVANTE ET BARBY FLASH

Témoignage de Didier Fantin. Adjoint en charge de la Communication de 2014 à 2020

« Communiquer est un art difficile dans une période où nous sommes submergés d'informations. Pendant le mandat 2014 / 2020, il nous a semblé primordial de maintenir le contact (au-delà des nombreuses réunions publiques) avec les habitants via le bulletin trimestriel qu'est le Barby Flash, bulletin attendu et largement lu. Essentiel également, de sortir des seules informations quotidiennes, en prenant du recul, en synthétisant. Pendant le mandat précédent, le Barby Flash a évolué :

- Nouvelle mise en forme avec un nouveau logo communal à partir de décembre 2014
- Passage à 8 pages au lieu de 4 à partir d'avril 2017 permettant de mieux faire connaître les nombreuses associations de la commune avec 1 ou 2 pages de photos relatives à leurs animations.

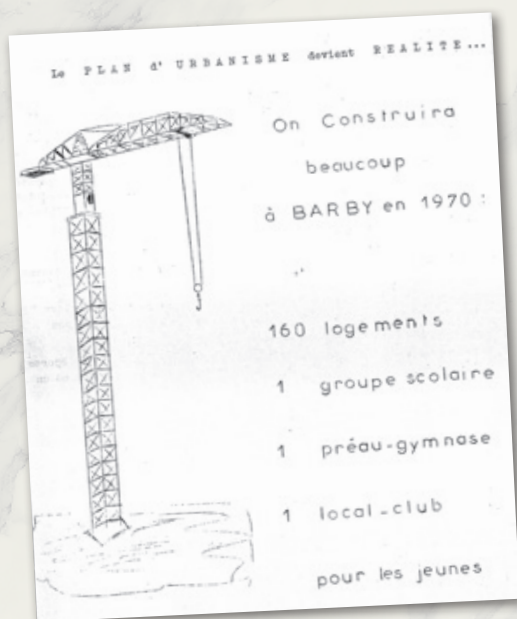
Dans les «Barby Flash», vous retrouviez dans chaque numéro, le point des travaux, de l'urbanisme, les activités des associations et un agenda. Et dans le numéro du printemps, le budget de la commune, dans celui de l'automne, la rentrée scolaire et des pages spécifiques sur les grands aménagements de la commune comme récemment la place de la mairie ou le réseau de chaleur. Longue vie au Barby Flash, lien indispensable avec la population. »



Maquette du futur Clos Gaillard



Le Clos Besson en construction dans les années 1970



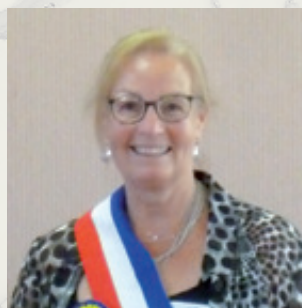
Chronique de Roland Tissot



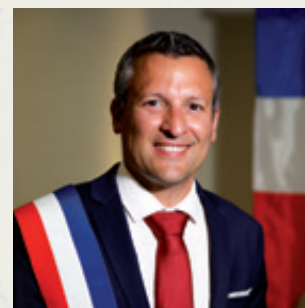
Louis BESSON,
Maire de 1965 à 1989



Roland TISSOT,
Maire de 1989 à 2008



Catherine CHAPPUIS,
Maire de 2008 à 2020



Christophe PIERRETON,
Maire depuis mars 2020

TRAVAUX À VENIR

Rue du Prédé

Des travaux de réaménagement de la rue du Prédé, au droit du Clos des Corti, vont être engagés dans l'automne par Grand Chambéry, gestionnaire de la voirie, pour améliorer la desserte. Ils font suite aux travaux d'enfouissement réalisés en mai par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie.



Réunion publique sur l'aménagement de la rue du Prédé

Avenue René Cassin

Grand Chambéry va réaliser dans les semaines à venir une traversée piétonne permettant de relier directement le Clos des Corti à la voie verte, sans passer par le carrefour de la rue du champ de Mars et de l'avenue René Cassin.

Éclairage public

L'impasse des Cigales sera rénovée en luminaire LED dans l'automne (4 points lumineux). La place de la mairie sera aussi équipée de 4 projecteurs supplémentaires, 1 sur chacun des 4 mâts courbes au centre de la place, afin d'améliorer l'éclairage périphérique, non satisfaisant.

Façades église

Les façades de l'église vont faire l'objet d'un ravalement complet en cette fin d'année, compte tenu de la dégradation avancée de l'enduit à la chaux existant (dont l'ancienneté est, de mémoire des paroissiens, supérieure à 50 ans). Ces travaux font l'objet d'une subvention du département au titre de la préservation du patrimoine.

TRAVAUX RÉALISÉS

Avenue Paul Chevalier

Afin d'améliorer la sécurité des usagers de l'arrêt de bus au niveau du garage des Epinettes, deux îlots centraux ont été réalisés par Grand Chambéry avec l'accord du département de part et d'autre de l'accès au parking du collège Jean Mermoz.

École maternelle

La rénovation de la toiture de l'école maternelle a malheureusement été arrêtée par l'incendie. Environ 30 % du bâtiment a été recouvert et non impacté par le sinistre. Compte tenu des marchés signés, l'objectif est de poursuivre les travaux de rénovation du toit sur les parties non touchées par l'incendie, pendant la fermeture des locaux.

Salle des fêtes/Dojo

Le bâtiment dispose pour la partie associative/Dojo d'une nouvelle chaudière datant de 2010, qui n'est autre que celle de l'école maternelle. Ce dernier bâtiment étant raccordé au réseau de chaleur, le choix a été fait de recycler sur une autre installation cet équipement en bon état. L'opération a par ailleurs permis d'économiser plusieurs milliers d'euros, ce qui mérite d'être souligné.

Eclairage public

La rue des Vignes et le chemin du Four Banal ont vu leur éclairage entièrement rénové, avec des luminaires LED. Concernant les ballons fluorescents à remplacer en conformité avec la loi, il ne reste qu'une dizaine de points lumineux dans le parc de luminaires dont la Commune est gestionnaire.

Réseau de chaleur et chaufferie bois

Le bâtiment de la chaufferie est terminé, et les chaudières bois seront mises en service au début de l'automne. Le réseau lui-même est achevé pour la partie canalisation, il ne reste que les sous stations à créer dans les parties privatives pour permettre l'échange de chaleur entre le réseau souterrain et les circuits de chauffage des abonnés. Ces travaux sont en cours dans la plupart des copropriétés.



La chaufferie «BARBY CHALEUR BOIS»

RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÈNEMENTS JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE



Juillet - Réunion des associations Barby



Août - Jury départemental villes et villages fleuris en visite



Août - Les jardiniers des JOB récompensés



Août - Cérémonie en l'hommage de Claudius MANON



Août - Les élus visitent les bâtiments communaux



Septembre - Forum des Associations



Septembre - Rencontre avec les entreprises de la zone d'activités en présence de Luc Berthoud, Vice-président de Grand Chambéry en charge de l'économie, de l'emploi, de l'enseignement supérieur et de l'innovation

Accueil « Les Petits Pas »

Le lieu d'accueil enfants-parents « Les Petits Pas » a fait sa rentrée le **vendredi 11 septembre de 9h à 11h** dans le local des 4 saisons, au Clos Gaillard à Barby. Les parents doivent se munir d'un masque et respecter la distanciation physique avec les autres adultes. Les accueillantes porteront le masque durant l'accueil, du gel hydroalcoolique sera à disposition.

Bibliothèque Les Mille Feuilles

La bibliothèque est ouverte à tous, l'adhésion est gratuite pour les jeunes jusqu'à 18 ans, elle est de 12 euros pour une personne et de 18 euros pour une famille.

Les horaires : Lundi 16h00 - 18h00 / Mercredi 10h30 - 12h00 et 16h00 - 18h30 / Vendredi 16h00 - 18h00 / Samedi 10h00 - 12h00

Dans le cadre du salon du livre d'Hermillon, nous recevrons le **vendredi 9 octobre à 20h**, un auteur : Eric PLAMONDON pour son livre OYANA, en partenariat avec la bibliothèque de St Jean d'Arvey.

Opération 1ere Page : Les enfants nés ou adoptés en 2019 en Savoie ont un livre cadeau offert par le conseil général, la CAF et la mutualité sociale agricole. Ce livre « Moi j'ai peur du loup » peut être retiré à la bibliothèque aux heures d'ouverture.



L'assemblée générale à la bibliothèque

ERRATUM :

Dans la réalisation de la dernière plaquette relative aux Associations, une erreur s'est glissée. Veuillez trouver la correction. Le contact de **l'association « Accordions nous »** est le 0606589487 dont la Présidente est Véronique Bourreau.

L'Oiseaux-Club de Savoie

regrette que les conditions sanitaires actuelles ne lui permettent pas d'organiser sereinement dans les conditions habituelles sa traditionnelle bourse-exposition. Toutefois, la bourse est maintenue et se tiendra les **10 et 11 octobre 2020** à la salle des fêtes.

Ouverture au public : samedi et dimanche de 10h à 17h. Entrée prix unique 1€. Renseignements : 06.31.80.63.25 ou sur le site oiseaux-club-savoie.fr

La communauté d'agglomération Grand Lac et le CISALB

réalisent une étude prospective du lac du Bourget à l'horizon 2030. L'objectif de cette étude est de co-construire avec l'ensemble des acteurs du lac une vision prospective du lac à l'horizon 2030. Cette démarche aboutira à l'élaboration d'un document cadre sur lequel l'Etat et les structures gestionnaires pourront s'appuyer pour adapter et développer des activités respectueuses de l'environnement dans les 10 prochaines années. Pour accompagner cette démarche, nous avons souhaité également associer le grand public à travers le lancement d'une vaste consultation sur l'ensemble du bassin versant du lac du Bourget.

Cette consultation prend la forme d'un questionnaire ouvert à tous. Pour y participer, il suffit de suivre le lien ci-après <https://www.cisalb.fr/enquete-lac-du-Bourget-cap-sur-2030>

Barbython 2020

Le Barbython organisera le Téléthon à Barby les **5 et 6 décembre**. De nombreuses activités sont prévues, le détail n'étant pas connu à cette heure. Toutefois, conséquence des procédures COVID 19 trop contraignantes, la course 10 km n'aura pas lieu cette année. Rendez-vous le 5 et 6 décembre 2020 pour, encore une fois, participer à cette noble cause le TÉLÉTHON.

La Croix Rouge française

vient à la rencontre des habitants de la commune et entreprend une campagne de sensibilisation de porte à porte **du 21 septembre 2020 au 17 octobre 2020**.

Nuisances sonores chut !

Je limite mes activités sonores (tonte, tronçonnage etc.) aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Le reste du temps, ménageons des moments de silence ! C'est d'ailleurs obligatoire...

Atelier Débat au Centre de loisirs

Mardi 6 octobre de 18h à 20h aura lieu un atelier-débat sur le thème « **Comment répondre efficacement aux pourquoi de nos enfants** » animé par Sandrine Donzel. Nombre de places limité.

Inscriptions obligatoires auprès de Françoise Rollet au Centre de loisirs

Conciliateur de justice

Auxiliaire de justice bénévole, nommé par le premier président de la cour d'appel, sa fonction est de faciliter le règlement à l'amiable des conflits entre personnes.

Il intervient fréquemment dans les litiges entre voisins, consommateur et professionnel, propriétaire et locataire, locataires entre eux.

Le conciliateur de justice assure des permanences à la mairie de Saint Alban Laysse un mercredi après-midi par mois.

Pour le rencontrer, il faut prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint Alban Laysse 04 79 33 13 57.

Concours photos

Le thème retenu pour le concours 2020 est « Tout feu tout flamme ». Vous pouvez encore participer gratuitement jusqu'au 15 octobre.

Le règlement est disponible en mairie et sur le site www.barby73.fr

Ligue Contre le Cancer de Savoie

Suite à l'épidémie de Covid-19, la collecte en porte-à-porte de la Ligue Contre le Cancer de Savoie n'aura pas lieu cette année. Les dons sont en forte baisse et l'association lance un appel à la générosité pour poursuivre ses missions sociales de lutte contre le cancer. Pour faire un don par courrier : Ligue Contre le Cancer de Savoie – 278, rue Nicolas Parent – 73000 Chambéry
Sur Internet : www.ligue-cancer.net/cd73 - Infos au 04 79 62 19 46

Le centre de loisirs « Les Mouettes »

Le centre de loisirs est ouvert :

- **en période scolaire**, les mercredis de 12h à 18h30, avec possibilité de prise en charge à l'école pour les enfants scolarisés à Barby. Inscription en demi-journée, avec ou sans repas.
- **pendant les vacances**, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 avec possibilité d'inscription en journée, demi-journée, avec ou sans repas.

Pour pouvoir inscrire les enfants, les familles doivent renseigner un dossier d'inscription téléchargeable sur <https://sicsal.portail-familles.net/> et à renvoyer à albarby@sicsal.fr.

Les inscriptions se font soit par courriel, soit lors des permanences d'inscriptions qui ont lieu :

- en période scolaire : les mardis et jeudis de 16h à 18h30 et les mercredis de 17h à 18h30
- pendant les vacances : du lundi au vendredi de 17h à 18h30.

Les familles peuvent consulter les dates des ouvertures des inscriptions directement sur le portail famille (lien ci-dessus).



Le centre de loisirs à la croix du Nivolet

Festival «Alimenterre»

Dans le cadre du Festival «Alimenterre» organisé chaque année, «Ensemble par Nature» et «Challes Terres Citoyennes» organisent 2 soirées cinéma à l'Envolée avec projection de films à 20h00.

Le 16 octobre : « Pauvres poulets: Une géopolitique de l'œuf »

Le 6 novembre : « Femmes de la Terre »

Soutien aux demandeurs d'emploi

Des élus se mobilisent et mettent en place une « cellule emploi » pour aider les personnes qui le souhaitent dans leur recherche. **Une première permanence aura lieu le Vendredi 11 Décembre de 15h à 18h** à la salle des 4 saisons au Clos Gaillard. Les demandeurs intéressés seront reçus par les membres du groupe. Pensez à apporter votre CV et tout document que vous jugerez utile pour cette première prise de contact.

Chantiers Educatifs



Les chantiers éducatifs prévus au mois d'avril ont dû être repoussés au mois de juillet, du fait de la crise sanitaire et de la période de confinement. Organisés conjointement par la Mairie et l'association « Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie », ils ont concerné 4 adolescents de Barby. Ils ont été encadrés par 2 éducateurs.

Ensemble, ils ont rénové les vestiaires du stade d'honneur des Epinettes : nettoyage des murs, des portes, ponçage des bancs, puis peinture et lasure. La réception des travaux le 10 juillet, suivie d'un pot de l'amitié, a pu conclure cette semaine et permettre des échanges entre les acteurs de ces chantiers.

Café Associatif

« Au bonheur d'une Pause »

Nouveaux horaires ÉLARGIS du relais postal :

- **lundi** : 14h - 18h
- **mardi** : 9h - 12h / 14h - 18h
- **mercredi** : 9h - 12h
- **vendredi** : 9h - 12h / 14h - 18h

Tout ceci ne serait pas possible sans le personnel bénévole et salarié qui œuvre chaque jour pour le bon fonctionnement du RELAIS postal et sans qui les différentes opérations liées à la poste ne se feraient plus sur la commune de Barby.
abpbarby73@yahoo.fr
<https://cafepoussette.wordpress.com/>

Ouverture de la chasse

Des précisions de la société de chasse de Barby sont données : « L'ouverture anticipée s'est faite le 6 septembre et l'ouverture générale le 13 septembre, pour une date de fermeture fixée le 31 mars 2021. **Les jours de chasse sont les mercredis, jeudis, samedis et dimanches avec les créneaux horaires ci-après. Le dimanche de 7h30 à 13h00, le jeudi et le samedi de 7h30 à 15h00 ainsi que le mercredi, mais plus rarement.** Les jours de chasse sont signifiés sur le terrain par la pose de panneaux « CHASSE en COURS » placés au départ du chemin des Chavonnes et de celui qui permet d'accéder à La Miat ».

Présidence du SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban-Leyse)

Christophe Pierretton a été porté à la présidence du SICSAL lors de la séance d'installation du conseil syndical le 16 juillet. Il succède ainsi à Jérôme Esquevin, l'ancien maire de Thoiry. Rappelons que le Syndicat intercommunal du canton de Saint-Alban-Leyse qui regroupe les communes de Barby, Bassens, Curienne, Saint-Alban-Leyse, Saint-Jean-d'Arvey, Thoiry, Verel-Pragondran et La Thuile a été créé pour exercer des compétences dans les domaines de l'enfance jeunesse et de l'action socioculturelle et sportive.



Agenda

Octobre

Dimanche 4 : de 9h à 17h Braderie des enfants organisée par le Trésor des écoles - salle des fêtes

Mardi 6 : 18h30 Conseil du SICSAL - salle du conseil municipal - Barby

Mercredi 7 : 18h30 Réunion publique générale - salle des fêtes

Vendredi 9 : 20h Rencontre avec Eric Plamondon auteur « d'Oyana » - salle de conférence à L'Envolée

Samedi 10 & dimanche 11 : Bourse aux oiseaux organisée par Oiseaux Club Savoie - salle des fêtes

Jeudi 15 : 10h Inauguration de la Chaufferie bois énergie et de 16h à 18h visite publique (sur inscription en Mairie)

Vendredi 16 :

- de 16h à 18h visite publique de la chaufferie bois (sur inscription en Mairie)
- 16h Vente de gâteaux organisée par le Trésor des Écoles - devant l'école élémentaire et le centre de loisirs
- 20h Festival Alimenterre - salle de conférence à L'Envolée - Organisé par « Ensemble par Nature » et « Challes Terres Citoyennes » - Soirée cinéma – Projection du film « Pauvres poulets : Une géopolitique de l'œuf »

Jeudi 22 : 18h Conseil Communautaire Grand Chambéry

Novembre

Vendredi 6 : 20h Festival Alimenterre - salle de conférence à L'Envolée. Organisé par « Ensemble par Nature » et « Challes Terres Citoyennes » - Soirée cinéma - Projection du film « Femmes de la terre »

Dimanche 8 : à partir de 10h Journée des Talents organisée par le GAB - salle des fêtes

Lundi 9 : 19h Conseil municipal

Mercredi 11 : 10h40 Cérémonie du 11 novembre - Monument aux Morts

Vendredi 13 : 18h Vernissage concours photos - salle des mariages

Vendredi 13 & samedi 14 : à partir de 9h Bourse aux skis nordiques organisée par le Club des sports de la Féclaz - salle des fêtes

Dimanche 21 : à partir de 14h Loto de la Croix Rouge - salle des fêtes

Samedi 28 : à partir de 18h Tombola organisée par Cœur d'Argan - salle des fêtes

Décembre

Lundi 7 : 19h Conseil municipal

Vendredi 18 : 16h Marché et fête de Noël organisés par le Trésor des Écoles - place de la Mairie

Janvier

Mardi 5 : 18h30 Vœux du Maire à la population

Mairie de Barby, 6 place de la Mairie 73 230 BARBY

Tél. 04 79 33 08 51 / Courriel : mairie@barby73.fr

Site internet : www.barby73.fr

Ouverture le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h.